



FICHE PROJET

« Custodi dell'acqua / Gardiens de l'eau »

Programme Interreg VI-A Italie-France Maritime 2021-2027

1. Présentation du contexte

Les vallées de la Gravona et du Prunelli conservent un patrimoine hydraulique que peu de territoires corses ont gardé à ce degré : canaux à ciel ouvert, citernes voûtées, fontaines de village, pozzi et, surtout, les chjole, ces systèmes d'irrigation gravitaire qui alimentaient jardins et terrasses et que quelques habitants entretiennent encore. Derrière ces ouvrages se tient un savoir-faire de gestion collective de l'eau, longtemps transmis d'une génération à l'autre, que la déprise et le vieillissement de ceux qui en gardent la mémoire fragilisent aujourd'hui.

La Communauté de communes a fait de ce patrimoine un objet de travail à part entière. Le projet Custodi dell'acqua poursuit cette orientation en réunissant trois ressorts qui relèvent directement de ses compétences : la transmission des savoir-faire traditionnels, l'attractivité touristique et patrimoniale du territoire et l'inscription dans une coopération européenne. Il prolonge des démarches déjà conduites par la collectivité, en particulier le programme LEADER 2023-2027 du GAL Pays d'Ajaccio sur ses volets patrimoine et tourisme durable, ainsi que le projet Erasmus+ Jeunesse « Blue Generation ».

La collectivité s'appuie pour cela sur le collectif E Chjole (INRAE-LRDE de Corte, ODARC, CPIE, PNRC, Chambre d'Agriculture), qui documente depuis plusieurs années les systèmes d'irrigation gravitaire de l'île. Ce collectif a déjà conduit un diagnostic approfondi à Tavera et accompagné le chantier de réfection du canal de l'Aghjara à Bastelica. Le projet bénéficie ainsi d'une assise scientifique et d'un ancrage de terrain immédiats.

2. Objet et rattachement aux compétences

L'opération se rattache à trois compétences statutaires de la Communauté de communes, dont la première constitue son fondement principal :

- **Article 3-6, compétence centrale** : mise en œuvre d'une dynamique collaborative d'inventaire, de promotion et de transmission des savoir-faire traditionnels (compétence AMPARA, projet Tramandà). C'est elle qui fonde l'opération : l'inventaire et la transmission des savoir-faire hydrauliques en constituent l'objet premier.
- **Article 1-2** : développement économique et promotion du tourisme. Cette compétence fonde la valorisation touristique des paysages et du patrimoine de l'eau ainsi que l'événement public de restitution.
- **Article 3-3** : portage de stratégies de développement local par la participation à des programmes européens. Elle constitue le cadre de mise en œuvre de l'opération, en autorisant l'engagement de la collectivité dans le partenariat Interreg, sans en être la justification première.

L'opération ne porte ni sur la gestion quantitative de la ressource, ni sur la prévention des inondations, ni sur la production d'énergie. Ces domaines relèvent d'autres cadres de compétence et restent en dehors du périmètre du projet.





3. Descriptif de l'opération

« Custodi dell'acqua / Gardiens de l'eau » réunit quatre territoires méditerranéens autour d'une lecture patrimoniale de l'eau, chacun apportant une entrée propre. La contribution de la Communauté de communes Celavu-Prunelli porte sur le patrimoine hydraulique vivant et les savoir-faire de gestion collective de l'eau, et sur leur transmission par une jeune génération de médiateurs, les Custodi.

3.1 Partenaires du projet

Partenaire	Territoire	Apport thématique
Cascina Granbego (chef de file)	Ligurie (IT)	Récupération et stockage de l'eau, autoconstruction citoyenne
Distretto Rurale del Villanova	Sardaigne (IT)	Protection des milieux naturels, site Natura 2000, agropastoral
Circolo Arci Zenzero	Gênes (IT)	Eau en milieu urbain, prévention du ruissellement
CCCP Celavu-Prunelli	Corse-du-Sud (FR)	Patrimoine hydraulique et savoir-faire traditionnels

L'assistance technique et le suivi budgétaire sont assurés par TEAMS Genova, cabinet spécialisé dans les projets Interreg (contacts : Enrico Rovida, Gennaro Volpe).

3.2 Volets opérationnels

WP1, inventaire du patrimoine hydraulique et sensibilisation (17 000 €).

Le premier volet réunit un groupe de travail local de quinze à vingt personnes (habitants, jeunes, élus, experts), recrute et forme un à trois Custodi du territoire (étudiants ou jeunes actifs de 18 à 30 ans, profil à confirmer) et engage l'inventaire participatif des ouvrages et des savoir-faire. Des visites d'interéchange avec les partenaires italiens viennent nourrir ce travail et ouvrir le territoire sur l'espace méditerranéen.

WP2, actions pilotes sur sites (15 000 €).

Deux sites concentrent l'action de terrain. À Tavera, la cartographie participative du réseau de citernes et de fontaines prolonge le diagnostic conduit par E Chjole en 2025 et travaille la mémoire et la transmission auprès des habitants. À Bastelica, l'animation se déploie autour du canal de l'Aghjara, en articulation avec le chantier de réfection mené par les associations Fighjula e Petri et Rempart ; les Custodi y jouent un rôle de médiation auprès de la population, souvent plus efficace pour rapprocher les habitants de l'ouvrage qu'une intervention purement institutionnelle. Le projet finance l'animation, la médiation et la valorisation ; il ne finance aucun travaux ni investissement.

WP3, consolidation, valorisation et diffusion (8 000 €).

Le dernier volet produit un rapport de valorisation à l'échelle européenne, dont la co-rédaction avec l'INRAE-LRDE est envisagée, organise un événement public de restitution sur le territoire et structure des supports de valorisation touristique du



patrimoine hydraulique ainsi qu'un réseau permanent des Custodi. Ce réseau constitue le prolongement attendu du projet, en lien avec Tramandà, le programme LEADER et le projet Blue Generation.

4. Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes Celavu-Prunelli.

Service porteur : Pôle Développement Territorial et Touristique.

5. Objectifs

- Inventorier, documenter et transmettre les savoir-faire liés aux systèmes d'irrigation gravitaire des vallées de la Gravona et du Prunelli, comme patrimoine vivant.
- Former une première génération de Custodi capables de porter et de transmettre ces savoir-faire.
- Conduire une démarche participative d'inventaire et de promotion de ce patrimoine, en s'appuyant sur les jeunes comme médiateurs.
- Valoriser les paysages et le patrimoine de l'eau au service de l'attractivité touristique du territoire.
- Inscrire la collectivité comme territoire de référence sur le patrimoine hydraulique méditerranéen, par la coopération européenne.
- Structurer un réseau pérenne de transmission des savoir-faire et articuler la valorisation patrimoniale avec la planification territoriale (PLUi) et les programmes LEADER et Erasmus+.

6. Résultats attendus

- Groupe de travail local constitué, soit quinze à vingt personnes mobilisées.
- Un à trois Custodi formés sur quinze mois.
- Inventaire et cartographie du patrimoine hydraulique de Tavera et de Bastelica produits et diffusés.
- Deux actions pilotes de terrain réalisées et capitalisées à l'échelle européenne.
- Deux à trois mobilités transnationales des Custodi (Ligurie, Sardaigne, Gênes).
- Rapport de valorisation européen co-produit avec l'INRAE-LRDE.
- Supports de valorisation touristique du patrimoine hydraulique produits et événement public de restitution organisé.
- Réseau permanent des Custodi constitué en fin de projet.

7. Partenariats



Les partenaires officiels du projet sont Cascina Granbego (chef de file, Ligurie), le Distretto Rurale del Villanova (Sardaigne), le Circolo Arci Zenzero (Gênes) et TEAMS Genova pour l'assistance technique.

Plusieurs partenaires territoriaux sont associés à l'opération, en dehors du budget Interreg. Le collectif E Chjole et l'INRAE-LRDE (Jean-Christophe Paoli) apportent l'expertise méthodologique, l'accompagnement de terrain et la co-rédaction du rapport. Les associations Fighjula e Petri et Rempart assurent la synergie sur le canal de l'Aghjara. Les communes de Tavera et de Bastelica accueillent les sites pilotes et mobilisent élus et habitants. L'Université de Corse Pascal Paoli constitue un vivier de recrutement pour les Custodi. L'ODARC, le PNRC et la Chambre d'Agriculture, membres du réseau E Chjole, peuvent être sollicités selon les besoins.

La forme juridique de la collaboration avec l'INRAE-LRDE, convention ou autre, reste à formaliser, dans le respect des règles de prévention des conflits d'intérêts.

8. Coût et plan de financement

Le budget total du partenariat s'élève à 160 000 €. La part de la Communauté de communes est de 40 000 €, cofinancée à 80 % par le FEDER au titre du programme Interreg. L'autofinancement de la collectivité s'établit à 8 000 €.

Volet	Budget total	FEDER 80 %	Reste à charge
WP1, inventaire et sensibilisation	17 000 €	13 600 €	3 400 €
WP2, actions pilotes	15 000 €	12 000 €	3 000 €
WP3, consolidation et diffusion	8 000 €	6 400 €	1 600 €
TOTAL	40 000 €	32 000 €	8 000 €

Point de vigilance trésorerie. Le programme procède par remboursement semestriel des dépenses réalisées, la collectivité avançant les fonds. Il convient donc d'inscrire au budget une ligne de trésorerie dédiée, estimée entre 12 000 et 15 000 € sur le premier semestre.

9. Annexe technique : options de coûts simplifiés

Le budget intègre les options de coûts simplifiés prévues par le règlement du programme : un taux forfaitaire pour les frais de personnel, assis sur les dépenses directes, un taux forfaitaire pour les frais de bureau et d'administration, assis sur les frais de personnel, et un forfait pour les frais de déplacement. Ces forfaits couvrent des coûts réels sans production de justificatifs détaillés. Ils sont déjà pris en compte dans les montants ci-dessus et ne constituent pas une ressource supplémentaire. Le détail des assiettes et des taux applicables sera confirmé avec TEAMS Genova lors de la finalisation du budget.

10. Calendrier de réalisation

Phase	Période	Étape clé
I. Cadrage	2026, prochain Conseil	Validation politique du principe de l'opération

Pour l'autorité compétente par délégation

**II. Montage**

Avril à juin 2026

Finalisation du dossier avec TEAMS et les partenaires, sélection des sites pilotes

III. Lancement

Janvier 2027

Démarrage officiel, en articulation avec le chantier du canal de l'Aghjara à Bastelica

IV. Exécution

Janvier 2027 à mars 2028

Mise en œuvre sur quinze mois (WP1, WP2, WP3), avec un suivi semestriel

11. Contact

M. Derek Leonetti, chef du Pôle Développement Territorial et Touristique.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2026

Affichage : 18/06/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

